

2024-4228
2024-09-09

ZS TRIFLOXYSTROBIN TECHNIQUE

FONGICIDE

SOLIDE

POUR LA FABRICATION, LA PRÉPARATION OU LE RECONDITIONNEMENT

PRINCIPE ACTIF: Trifloxystrobine 98.9%

N ° D'HOMOLOGATION. 35292 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

ATTENTION

IRRITANT POUR LES YEUX

SENSIBILISANT CUTANÉ POTENTIEL

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION

EMPÊCHER LES PERSONNES NON AUTORISÉES D'Y AVOIR ACCÈS

CONTENU NET: 25-1000 KG

Distribué par:

Zhongshan Chemical Canada Corp.

411 Mackay Street Apartment # 811 OTTAWA ON K1M 2K5, Canada

Tel: 1-613-747-2870

MODE D'EMPLOI

À utiliser uniquement pour la fabrication d'un produit antiparasitaire homologué en vertu de la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

LIMITES

Ne pas appliquer directement tel quel sur les cultures; pour la préparation uniquement.

MISES EN GARDE

1. **EMPÊCHER LES PERSONNES NON AUTORISÉES D'Y AVOIR ACCÈS.**
2. Ne pas inhaler les vapeurs.
3. Peut irriter les yeux. Évitez le contact avec les yeux.
4. Sensibilisant cutané potentiel.
5. Bien se laver après manipulation et avant de manger, boire et/ou fumer. Laver les vêtements contaminés avec du savon et de l'eau chaude avant de les réutiliser. Ne pas porter des chaussures contaminées.

PREMIERS SOINS

En cas d'ingestion: Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation: Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant ou l'étiquette ou encore noter le nom du produit et son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Il faut traiter le patient selon les symptômes.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

Ce produit est toxique pour les invertébrés aquatiques, les poissons et les plantes aquatiques. Ne pas contaminer les zones aquatiques (ruisseaux, lacs, étangs, rivières, marais littoraux et estuaires) par la dérive de pulvérisation, le nettoyage de l'équipement ou l'élimination des déchets.

ENTREPOSAGE

1. Conserver dans le contenant d'origine pendant l'entreposage.
2. Entreposer le produit dans un endroit frais, sec et bien aéré, à l'écart des semences, d'engrais ou d'autres pesticides.
3. Tenir à l'écart de la chaleur ou des flammes nues ou d'autres sources de chaleur.

ÉLIMINATION

Pour les déversements, porter l'équipement de protection approprié. Absorber le produit déversé avec une substance inerte comme de la sciure de bois ou du sable. Nettoyer la zone de déversement avec une solution détergente.

Si impliqué dans un incendie, utiliser de l'eau, de la mousse, du CO₂ ou un moyen d'extinction sec chimique. Dans des conditions d'incendie, des vapeurs nocives peuvent être produites; porter un appareil respiratoire autonome et un équipement de protection. Empêcher l'eau d'extinction de s'infiltrer dans les réserves d'eau publiques.

Les fabricants canadiens du produit doivent éliminer les matières actives et les contenants qui ne servent plus en respectant les règlements municipaux et provinciaux ou territoriaux. Pour de plus amples renseignements ainsi que pour le nettoyage des déversements, s'adresser au fabricant et à l'organisme de réglementation provincial ou territorial.

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.